



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins anesthésistes

Question écrite n° 68269

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les légitimes inquiétudes et demandes des médecins anesthésistes-réanimateurs concernant la réduction du temps de travail. En effet, indiquant qu'ils sont confrontés à des difficultés croissantes de recrutement et devront faire face à des départs massifs à l'horizon 2010-2015, ils souhaiteraient que cette réalité soit prise en compte et bénéficier, en conséquence, de mesures d'accompagnement et de toute la souplesse nécessaires. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68269

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6165